

REPONSE DE PIERRE GHIONGA

A LA QUESTION ORALE DEPOSEE PAR MARIE-FRANCE BARTOLI
AU NOM DU GROUPE « DÉMOCRATES, SOCIALISTES ET RADICAUX »

OBJET : Situation sociale à l'Office de l'environnement de la Corse

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Comme Mme Marie-France Bartoli le précise dans sa question, la presse, depuis plusieurs jours, fait état de problèmes au sein de l'office de l'environnement de la Corse.

Ces problèmes semblent se multiplier et s'ajouter à des difficultés au sein du service des ressources humaines.

La revendication prétendument sociale trouverait son origine dans le recrutement du responsable des ressources humaine, recrutement qui, je le rappelle, a été autorisé par votre assemblée, puis entériné par le conseil d'administration de l'office.

Visiblement, les syndicats de l'office demandent à ce que les dirigeants légitimes de l'office reviennent sur leur décision et que ce soit leur choix qui soit retenu.

Il va de soi que la conception qui est la mienne de la démocratie et du suffrage universel ne peut s'accorder de cette vision de l'administration.

Vous indiquez que certains conseillers à l'Assemblée de Corse ont publié sur leur site une déclaration dans laquelle ils regrettent l'absence de commission de recrutement.

Je n'ai jamais caché ma réticence à ce que la compétence de l'autorité publique soit transférée vers les syndicats, mais, de surcroît, dans cette affaire la vérité est que

j'ai inscrit la désignation des membres de la commission de recrutement à l'ordre du jour du conseil d'administration, mais ce sont les représentants syndicaux qui ont demandé, depuis juin, de surseoir, et de surseoir encore, sans pour autant, donner quelque explication écrite que ce soit.

Les instances représentatives des personnels ont été convoquées et se sont tenues, les procès-verbaux en attestent.

Malgré cela une grève a été déclenchée et le dialogue entre la direction et les syndicats n'a pu se nouer.

Mais dans un esprit de responsabilité, nous avons fait appel à la direction du travail

Une réunion de concertation entre les représentants syndicaux et la direction arbitrée par la DIRECT a eu lieu hier et s'est terminée sur un constat d'échec ;

Mes propositions étaient et sont les suivantes

1/ Pendant le temps des diverses expertises monsieur AGBOTON responsable RH ne serait plus en lien hiérarchique direct avec aucun agent de l'OEC en dehors du directeur

2/ Ouverture d'une enquête sur le droit de retrait formulé par 4 personnes de RH en les recevant personnellement après qu'ils aient rencontré la médecine du travail.

3/ Mise en place sans délais d'une mission d'appui type I3R dont les prestataires seront choisis en accord avec le CHSCT et une autre de la direction du travail type arcole ces missions ayant pour objet faciliter les bonnes relations sociales au sein de la structure.

Les syndicats ont refusé en arguant du fait que Mr AGBOTON était potentiellement dangereux pour tous les personnels de l'office et qu'en conséquence il ne devait plus être dans aucun des sites de l'office.

La dernière proposition des syndicats à minuit est la suivante :

- détacher Monsieur AGBOTON à la CTC.

Mes convictions politiques et philosophiques ne me permettent pas de stigmatiser Monsieur AGBOTON en le contraignant à travailler dans une sorte de Cage.

Je lance un appel à tous les agents de l'office et particulièrement aux personnes des RH pour qu'elles puissent reprendre le travail, dans l'intérêt de notre structure, de ses personnels, de la Corse.

Je vous remercie.